



A retenir

| | |
|----------------------------|--|
| VERS DE LA GRAPPE | Comptez les perforations sur les baies pour évaluer le risque potentiel de la 3 ^{ème} génération qui est la plus préjudiciable pour la qualité de la récolte. Pensez à changer les capsules. |
| MILDIU | Surveillez les prévisions météorologiques afin de préserver les 2/3 supérieurs du feuillage des contaminations. |
| CICADELLE VERTE | Surveillez l'évolution des populations larvaires, notamment sur le Fer Servadou. |
| BLACK-ROT ET OÏDIUM | Fin de la période de risque. |
| FLAVESCENCE DOREE | Continuez à prospecter votre vignoble et contactez votre référent FD en cas de doute. T3 : 29 juillet au 12 août. |

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)

METEO

• Retour sur la période écoulée

La période du 28 juillet au 2 août a, encore, été sèche.

• Prévision pour la période du 5 au 11 août

La semaine s'annonce chaude.

| | Mer 5 | Jeu 6 | Vend 7 | Sam 8 | Dim 9 | Lun 10 | Mar 11 |
|---------------------|---|---|---|--|---|---|---|
| Températures | 10-30 | 14-34 | 16-37 | 17-34 | 17-32 | 19-32 | 17-32 |
| Tendances |  |  |  |  |  |  |  |

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble de Marcillac : en moyenne, le stade observé est « mi-véraison ». Les parcelles qui souffrent de stress hydrique sont plus avancées et sont à « fin véraison ».

Sur quelques parcelles sur les sols de « tran », une défoliation totale est signalée.

Vignobles d'Entraygues : La véraison débute et les 1^{ers} signes de stress hydrique sont observés.

Vignobles d'Estaing et de Millau : La véraison est en cours.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'agriculture de
l'Aveyron, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Unicor cave de
Valady

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble :

Quelques symptômes sur feuilles sont signalés sur le vignoble d'Estaing. Les autres vignobles sont sains.

Évaluation du risque : La véraison progresse et le temps s'annonce chaud et sec : toute intervention devient inutile.

Attention toutefois, à maintenir un feuillage sain jusqu'à la récolte en cas de prévision d'orages.

Méthodes alternatives : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Les vignobles sont sains.

Évaluation du risque : Fin de la période d'intervention.

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage à la nouaison ou début véraison mais toujours côté « soleil levant ».

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Sur l'ensemble des vignobles, hors témoin, la situation est saine.

Évaluation du risque : L'enclenchement de la véraison, associé aux prévisions sèches, marque la fin de la période d'intervention.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Vignoble de Marcillac : Les captures perdurent mais semblent diminuer. Des perforations sont visibles depuis la semaine dernière, avec, parfois, dépassement du seuil de risque en fin de G2.



Perforation d'eudémis sur baies
Photo Vignerons du Vallon

• Données de la modélisation (*LOB-IFV*)

Les stades L4 à nymphose sont modélisés.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol semble se terminer. Les perforations sont toujours visibles et la pression est, parfois, forte.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

En prévision du 3^{ème} vol, il faut changer les capsules et les plaques à partir de la semaine prochaine. Pensez, ensuite, à relever les pièges régulièrement.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont en hausse avec parfois des niveaux proches du seuil de risque. Quelques grillures sont visibles sur le vignoble de Marcillac mais elles restent contenues pour le moment.

Évaluation du risque : Observez vos parcelles et surveillez les niveaux de population afin de maintenir un feuillage sain jusqu'à la récolte.

Seuil indicatif de risque : 100 larves pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

• Situation au vignoble

La prospection est en cours.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par arrêté préfectoral :

| | | |
|-----------|--|--|
| T1 | du 12 au 22 juin | Terminé |
| T2 | en conventionnel : 15 jours après le T1 (27 juin au 7 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (22 juin au 2 juillet) | Terminé |
| T3 | en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (2 au 12 juillet) | 29 juillet au 12 août Terminé |

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

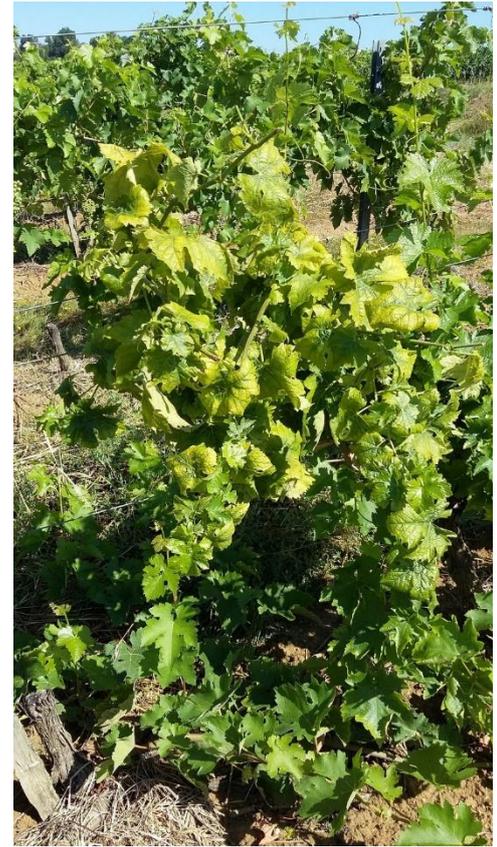
Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

Réalisez la prospection et en cas de doute, contactez votre référent départemental : M. Bouffiés, viticulteur sur la zone de Marcillac.



*Symptômes de Flavescence sur cépage rouge et sur cépage blanc –
Photo CA81*



AUTRES OBSERVATIONS

Des symptômes d'**esca** sont toujours présents.

Fin des parutions, bonnes vendanges !

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Syndicat AOC Marcillac, la cave de Valady et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.